



Kongo Music Expo et L'Institut Français de Kinshasa lancent Le **Kongo Lab Music** une plateforme de découverte et novatrice dédiée à l'incubation et à l'accompagnement des talents musicaux. Plus qu'un simple label, il se veut un espace de création, d'exploration et de développement où les artistes trouvent les ressources nécessaires pour façonner leur identité musicale.

## **Règlement de l'Appel à Candidatures KONGO LAB MUSIC**

### **1. Introduction**

La plateforme KONGO LAB MUSIC est dédiée à la découverte et à la mise en avant de nouveaux talents musicaux en République Démocratique du Congo (RDC). L'objectif est de promouvoir la création musicale congolaise sur le continent africain et à l'international.

### **2. Partenaires**

Cet appel à candidature est soutenu par :

L'Institut Français de Kinshasa  
KONGO MUSIC EXPO

### **3. Objectifs**

- > Promouvoir la création musicale congolaise
- > Offrir un espace de création et de professionnalisation aux artistes
- > Présenter les artistes sélectionnés lors du KONGO MUSIC EXPO

### **4. Conditions de Participation**

- > Être un artiste ou un groupe de musique basé en RDC précisément à Kinshasa
- > Tous genres musicaux acceptés (musique urbaine, traditionnelle, pop, etc.)
- > Avoir au moins un enregistrement musical (EP, single, album)

### **5. Dossier de Candidature**

Les artistes intéressés doivent soumettre un dossier comprenant :

- > Une présentation de l'artiste ou du groupe (biographie, influences, etc.)
- > 3 morceaux audio, 1 vidéos clip + 1 vidéo de live concert ou répétition d'au moins 3 minutes
- > Une photo de profil de qualité
- > Les coordonnées de contact (email, téléphone)

## 6. Modalités de Soumission

- > Les candidatures doivent être envoyées via un formulaire de candidature sur le site internet de KONGO MUSIC EXPO
- > La date de la période de soumission est fixée **du 12 décembre 2024 au 12 janvier 2025** à minuit.
- > Toute candidature incomplète ou reçue après la date limite ne sera pas considérée

## 7. Sélection des Candidatures

- > Un comité de sélection composé de professionnels de l'industrie musicale examinera les candidatures
- > Les critères de sélection incluent la qualité artistique, l'originalité, la créativité et le potentiel de l'artiste
- > Cinq artistes ou groupes seront retenus

## 8. Accompagnement des Artistes Sélectionnés

- > Les artistes sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement tout au long de l'année, incluant :
- > Accès à des équipements de spectacle pour permettre les répétitions et à la création des spectacles
- > Master class et ateliers de professionnalisation
- > Opportunités d'affronter la scène musicale à travers des concerts live

## 9. Présentation au KONGO MUSIC EXPO

- > Les artistes retenus seront présentés lors du KONGO MUSIC EXPO, un événement conçu pour les professionnels de la musique
- > L'événement se tiendra à l'Institut Français de Kinshasa

## 10. Dispositions Finales

- > Les candidats acceptent que leurs informations soient utilisées pour la promotion de KONGO LAB MUSIC
- > La participation à cet appel à candidature implique l'acceptation de ce règlement
- > Pour toute question, veuillez contacter **contact@kongomusicexpo.org**